

MODALITES D'INSCRIPTION

PLAN DE FORMATION 2006-2007

Vous devez effectuer votre inscription sur Internet

ATTENTION :

- 1) Les enseignants retenus sur un stage filé ne peuvent pas demander de stage long (janvier ou mai).

- 2) Si vous occupez un poste de Z.I.L. ou de BD, vous ne pourrez pas vous inscrire sur internet : veuillez téléphoner au service de la F.C. qui vous indiquera la procédure spécifique à suivre, mise en place à votre intention.

Pour chaque stage, consultez la rubrique « public concerné »

1. Les stages « PUBLIC DESIGNÉ » :

- Ils concernent un public précis déjà connu des services départementaux,
- Le responsable désigne lui-même les participants pour accompagner un travail en cours (mission départementale)

Vous n'avez pas à vous inscrire pour ces actions

2. Les stages à « CANDIDATURE INDIVIDUELLE »

Pour ces actions, il convient de s'inscrire par INTERNET selon les modalités suivantes :

saisie des vœux pendant la période du 11 au 25 Septembre 2006 inclus,

(vous n'aurez pas accès aux inscriptions en dehors de ces dates)

Adresse : <http://services.ac-nice.fr>

Rubrique : Cliquer sur **Services proposés aux élèves et personnels de l'Education Nationale**

Rubrique : Cliquez sur **Plan Académique de Formation**

CLIQUEZ SUR : P.A.F. 1^{er} degré

CLIQUEZ sur « Accès au PAF des Alpes Maritimes »

Avant de commencer, préparez votre NUMEN et les numéros des stages qui vous intéressent
Vérifiez bien qu'il ne s'agit pas de stages à public désigné

Déroulement d'une inscription sur la page d'accueil GAIA :

- Sélectionner « **inscription individuelle** »
- Renseignez votre numen **puis « suivant »**
- Renseignez le niveau de votre classe (ex : GS, CE1, CM1...) **puis « suivant »**
- Sélectionnez « **rechercher** », vous avez 5 vœux possibles
- Renseignez le numéro de stage dans la rubrique « identifiant » **puis « suivant »**
- **Cliquez sur le libellé du stage qui apparaît** pour continuer
- Faites « **suivant** » à l'écran qui s'affiche

A ce stade, **si vous n'obtenez rien (=page affichée sans la case « suivant »), c'est que vous ne pouvez pas vous inscrire à ce stage. Faites « précédent » plusieurs fois et sélectionnez un nouveau stage.**

- Le libellé du stage s'affiche, votre 1^{er} vœu est enregistré.

Pour s'inscrire à d'autres stages, faites « rechercher » et reprenez la même procédure.

- **Pour clôturer vos inscriptions, faites « classer »**
Vous numérotez vos stages par ordre de priorité **puis « suivant »**

ATTENTION : ne pas cocher la case demandant de recevoir un récapitulatif de vos candidatures à votre adresse électronique.

- Relisez **puis confirmer vos vœux**

- Une **clé d'inscription** vous est attribuée. **Notez-la soigneusement.**

Vous pouvez l'utiliser pour accéder de nouveau à votre dossier et modifier votre inscription. Elle pourra vous être demandée pour justifier une inscription au plan de formation.

Remarque :

Si vous participez en début d'année scolaire à **un stage à « candidature désignée »**, celle-ci sera automatiquement considéré comme étant votre vœu n°1.

Vos inscriptions à des stages à « candidatures individuelle » seront alors re-numérotées en conséquence.

EN CAS DE DIFFICULTES, VOUS POUVEZ TELEPHONER AU SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE : 04 93 72 63 29 OU 04 93 72 63 48